

Sournal

Journal de la FFSB

Belgique - Belgique
P. P.
1050 Bruxelles 5
BC 0491

Trimestriel : Octobre / Novembre / Décembre 2008

Numéro 100

Dans ce numéro:

Retour sur les origines du Sournal
et vos rubriques habituelles



* suite page 5

Sournal n°100
25 ans de Sournal



Le mot de la rédaction

Cette colonne se devrait de retracer les 99 numéros précédents du Sournal, de dresser le bilan de 25 années de Sournal. Etant «jeune» rédactrice en chef, je me suis tournée vers les «spécialistes» de la question pour comprendre l'évolution du Sournal. L'éclairage le plus significatif est, sans aucun doute, celui de Thomas Bruneau (en pages 8 et 9), rédacteur en chef jusqu'il y a peu. Il nous en apprend beaucoup!

Arrivé à son numéro 100, le Sournal a fait son petit bonhomme de chemin et accompli les missions qu'il s'était attribuées et a rempli son rôle de diffuseur d'information. Aujourd'hui, à l'aube du numéro 101, il continuera de batailler pour maintenir sa position et aussi, et surtout, conserver la confiance que ses lecteurs lui témoignent.

Si ce numéro 100 était l'occasion de se souvenir, il l'était également de reconsidérer son avenir. Même si je ne peux vous promettre un changement radical, je tenterai, entourée des précieux collaborateurs, d'insuffler au Sournal un nouvel essor. Et qui sait, peut-être qu'un léger vent de nouveauté soufflera déjà sur le numéro 101...

Bonne lecture,
Julie KOPLOWICZ



Martine FRAITURE

Les nouvelles de la FFSB

Votre journal a un quart de siècle ! 4 numéros par an et 25 ans plus tard, nous voilà au centième Sournal. Ce numéro 100 est un numéro festif pour notre comité de rédaction actuel! Nous l'avons donc voulu un peu plus coloré que d'habitude. 25 ans, c'est toute une histoire, une expérience et un long passé partagé entre votre fédération et vous. Et comme dans toute histoire qui se construit dans le temps, la relation a ses mécontentements et ses satisfactions. Mais, nous le savons tous, au quotidien, que ce soit en famille, en couple, en amitié, au travail : pour avancer, il faut savoir oublier, passer sur les détails et ne regarder que l'essentiel. L'essentiel est, que malgré tout, le lien entre vous et nous est toujours actuel et toujours vivant. Sournal est là et à votre écoute.

Dans ce numéro, vous pourrez lire vos rubriques habituelles mais aussi le dossier FFSB, son passé, son présent et son positionnement sur l'avenir. Bonne lecture et rendez-vous aux prochains numéros de Sournal ou sur le site de la FFSB, pour nous faire partager vos avis et vos questions.

Christelle BALLARD



Comme vous le constaterez, le comité s'investit beaucoup pour améliorer la communication et les changements sont encore en cours. Donc patience... Au sein du Conseil d'administration, il y a eu quelques changements. Dr Pierre Leleux et M. Rachid El Ouaghli ont dû donner leurs démissions pour raison de santé car participer à des réunions le soir n'est pas de tout repos. Mais nous verrons encore Pierre Leleux car il continuera à travailler dans la Commission Santé de la FFSB et nous apportera ses précieux conseils. D'autre part, notre Centre de Documentation (CIDS) fonctionnera désormais avec des bénévoles et des horaires réduits suite au retour de Mme Lydia Lallemand à l'IRSA, son employeur. A ces trois personnes, nous voulons dire un grand merci pour tout le travail qu'elles ont apporté à la FFSB et donc pour vous, pour votre avenir, pour améliorer votre vie de tous les jours.

Sommaire

SOURNAL N°100: 25 ANS DE SOURNAL

Des origines jusqu'à aujourd'hui.....	4
Que s'est-il passé depuis 25 ans.....	6
Témoignages.....	7
Le saviez-vous?.....	10
L'Histoire de la FFSB?.....	11

Nouvelles internationales

Feu d'artifices de nouvelles internationales.....	12
---	----

Aides techniques

Le service de secours par SMS.....	14
------------------------------------	----

Le Geste Qui Sauve

La prévention des vols.....	15
-----------------------------	----

Internet

www.ffsb.be fait peu neuve.....	16
---------------------------------	----

Agenda des associations affiliées.....

Du signe au mot n° 82.....

Santé

Le danger des piles bouton.....	21
---------------------------------	----

Témoignage

Le Langage Parlé Complété.....	23
--------------------------------	----

Sournal d'ailleurs

Sournal Bénin.....	24
--------------------	----

Culture / Loisirs

La création filmée des sourds.....	25
------------------------------------	----

Découverte

Un voyage au Burkina Faso.....	26
--------------------------------	----

Revue de presse & Nouvelles acquisitions du CIDS.....

Volet social

Conseils pour diminuer sa facture de chauffage	22
---	----

Annonces / Courrier / Echos.....

Solution du signe au mot n° 77.....

Abonnement au Sournal

Le Comité de Rédaction vous remercie du soutien que vous voudrez bien lui apporter en vous abonnant et en versant la somme correspondante au compte de Sournal:

068-2030854-89

10 euros pour l'abonnement d'un an
15 euros ou plus comme abonné de soutien
20 euros pour l'étranger par paiement international
IBAN : BE45 0682 0308 5489 BIC : GKCCBEBB

Articles et réactions de nos lecteurs

N'oubliez pas d'envoyer vos articles et/ou réactions avant le **LUNDI 10 NOVEMBRE 2008.**

Sournal, rue Van Eyck 11A/4 -1050 Bruxelles

Fax: 02 644 68 44 - E-mail: sournal@ffsb.be

Nous tenons à ce que les articles soient bien rédigés.

LE CONTENU ET LE TON DES TEXTES
N'ENGAGENT QUE LEUR AUTEUR !

Sournal

Journal de la FFSB

Trimestriel d'éducation permanente édité par
la FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES SOURDS DE BEL-
GIQUE ASBL

Rue Van Eyck, 11A / 4
1050 Bruxelles - Belgique

Fax: +32 (0)2 644 68 44

Tél. : + 32 (0)2 644 69 01

E-mail: sournal@ffsb.be

Le texte inspire le geste

Spécialisé dans le domaine de la surdité, Sournal traite de divers sujets généraux et fait part des initiatives prises en faveur des sourds et malentendants. Porte-parole de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique, tout en conservant son indépendance rédactionnelle, Sournal remplit une mission positive, préventive et constructive. Il favorise ainsi la construction d'un terrain de réflexion, d'entente et d'action entre les sourds, malentendants et entendants.

Comité du Sournal

Christelle BALARD
Brigitte BENNETT
Alfred FIÉVET
Martine FRAITURE

Ont participé à ce numéro

Francine DE CHAMP
David DUDING
Jérôme DUQUESNE
Martine FRAITURE
Lydia LALLEMAND
Pierre Leleux
Françoise RAYMOND

Frédérique VAN EVELGHEM
Nina BERTOZZI
Karin BASTIN
Muriel PREVOT
Gérald LECLERCQ
SERDU
Julie KOPLOWICZ

Imprimerie SABELPrint SA

Rue Xhaufaire 153 - 4820 Dison

Tél. : 087 31 28 47

Fax: 087 31 25 01

E-mail: info@sabelprint.be

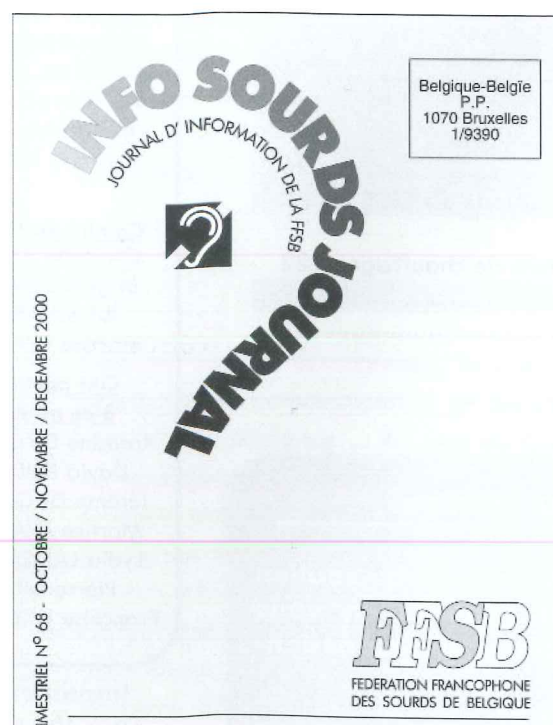
www.sabelprint.be

Des origines... jusqu'à aujourd'hui L'évolution du Sournal



JOURNAL TRIMESTRIEL D'INFORMATION N° 1 SEPTEMBRE 1977

de



à



En 1984, le premier numéro de ce qui allait devenir, 24 ans plus tard le Sournal, *Info-Sourds Journal* (voir ci-contre) affirmait sa volonté d'être une publication «dans laquelle les sourds trouvent des informations générales et sociales qui leur sont tout spécialement destinés». Sa priorité d'alors est celle qui nous anime encore aujourd'hui: «ne diffuser que des informations concernant les sourds sans tenir compte d'aucune opinion politique».

Comme le veut la coutume, un chiffre rond est souvent synonyme de bilan, ou du moins l'occasion de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur, pour mieux aborder le futur.

Le Sournal s'est aussi replongé dans son passé, histoire de voir s'il a bien grandi. En 2008, le Sournal peut être fier de ce qu'il a accompli. Visuellement d'abord. Depuis le premier numéro (voir photo en page 3) d'*Info-Sourds Journal* en mars 1984, né de la fusion de *Quid Novi?* et de *Notre ami*, le trimestriel s'est étoffé et a vu photos et illustrations venir agrémenter son contenu. De la version papier en noir et blanc, il est passé à une version papier glacé en deux couleurs.

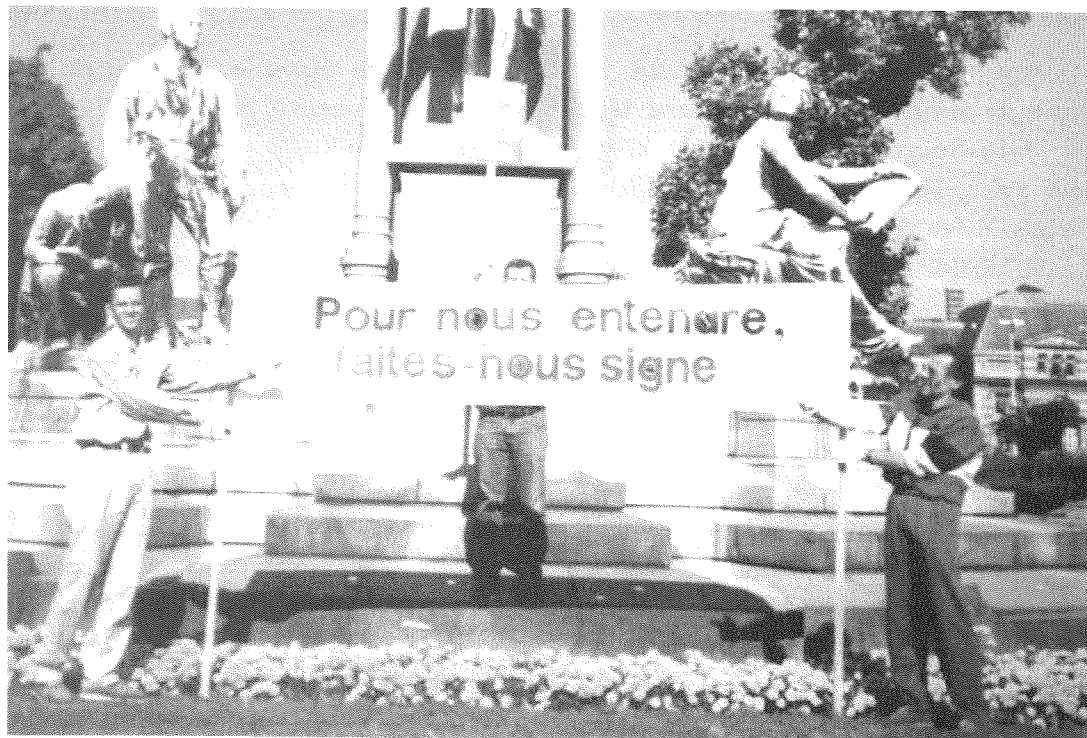
Dès cette époque, le Sournal a joué son rôle de «diffuseur» d'informations, comme il continue à le faire chaque trimestre. Graphiquement, le Sournal tentera encore de s'améliorer en 2009. Son évolution visuelle, le Sournal la doit à Thomas Bruneau, rédacteur en chef de 2001 à 2008. Son avis d'expert nous intéressait donc tout particulièrement (voir page 9)

A l'aube de ce numéro 100, le moment est aussi venu de se projeter dans le futur, proche ou lointain. Des rêves, le Sournal en a...! Dans ses rêves, le Sournal rêve d'être imprimé en couleurs, bien sûr, d'avoir sa place au rayon «magazines spécialisés». Il rêve d'être connu, d'être reconnu comme LE premier moyen d'informations (version papier) consulté par les sourds, les malentendants et tous ceux qui se sentent concernés, de près ou de loin, par le monde de la surdité.

Le Sournal ne serait pas ce qu'il est sans ses rédacteurs, fidèles ou occasionnels. Très peu ont répondu à l'appel de la rédaction (voir page 8), par timidité(?), ils n'ont pas osé coucher leurs impressions sur papier. Cela ne nous empêche pas de les remercier, pour leur disponibilité et leur précieuse collaboration.



Que s'est-il passé depuis 25 ans?



Fidèles ou occasionnels, les rédacteurs du Sournal ont, cette fois, pris la plume pour parler d'eux et de "leur" Sournal.

Ces collaborateurs indispensables se creusent les méninges chaque trimestre pour captiver les lecteurs.

Il était une fois Sournal ...

Sournal, c'est avant tout un travail d'équipe où chacun partage et apporte ses idées, son petit plus et cela depuis 25 ans. J'ai eu la chance grâce à l'Info-Sourds Journal ancien nom de Sournal de connaître des gens extraordinaires et de réaliser plusieurs rêves. Je vous explique ! Tout a commencé en septembre 1997, j'écris un article intitulé « Témoignage être sourd et malentendant » : suite à celui-ci, le CMS (Centre Média Sourds) prend contact avec moi afin de réaliser un reportage pour l'émission « Tu vois ce que je veux dire » hélas aujourd'hui disparue ! Je fais alors la connaissance de Roger Beeckmans et Claude. Dans celle-ci, je lance un appel pour trouver un professeur en LDS qui puisse me l'enseigner à mon domicile, en effet à cause de problèmes de santé, il m'est impossible de me rendre régulièrement à l'extérieur pour étudier la langue des signes. J'attendrai quelques temps et un jour, je reçois une lettre d'Yvonne Roisin qui se propose. Et c'est ainsi que nos chemins

se sont croisés; comme quoi le destin est tracé et nous avons tous une bonne étoile. C'est un professeur fidèle au poste et fort serviable qui m'a permis de progresser dans mon apprentissage de la langue des signes dont j'ignorais tout ! J'y ai pris goût et désormais elle fait partie intégrante de ma vie car j'aimerais beaucoup m'occuper d'enfants sourds en leur racontant des histoires. Même si la route est longue je veux y arriver et je poursuis mon petit bonhomme de chemin grâce à Yvonne à qui je dois énormément. C'est ainsi que mon premier rêve se réalise. Le second se fera en mai 1999. Je récite un poème à l'occasion de la fête des mères pour dire à ma maman combien je l'adore et l'admire. Et ceci toujours dans l'émission « Tu vois ce que je veux dire » où je fais cette fois la connaissance de Catherine Wauthier et Jean Pierre Verhulst. Et depuis peu grâce à Madame Julie Koplowicz le troisième se réalise: écrire pour le Sournal car l'écriture est une de mes passions.

Comme quoi les sourds et malentendants sont une communauté bien vivante. Le Sournal n'est pas simplement un magazine pour nous, mais il offre d'énormes possibilités et il n'a pas fini de nous étonner non seulement dans sa présentation, sa diversité, mais aussi son contenu... On n'a pas 25 ans pour rien! Bon anniversaire Sournal et longue vie à toi, bonne route et surtout ne t'arrête pas en si bon chemin toi qui défend avec ardeur notre cause ! C'est toujours un plaisir de te feuilleter et te (re)découvrir car tu n'as pas pris une ride bien au contraire! Encore un grand merci à tous pour tant de bonheur.

Karin Bastin

**Vous connaissez tous son nom, et pour cause. Thomas Bru-
neau était rédacteur en chef du Sournal jusqu'il y a peu. A
l'occasion du numéro 100, il est passé de l'autre côté de la
barrière et a joué le jeu de l'interviewé.**

Il nous parle de son expérience...



- Quand êtes-vous arrivé au Sournal?

Je suis arrivée en septembre 2000, en tant que journaliste. La première mission qui m'a alors été attribuée était de passer du format A5 au format A4. Les trimestriels nationaux de France, d'Italie ou encore celui de notre homologue néerlandophone étaient publiés depuis plusieurs années en A4.

- Quel rôle avez-vous eu dans son évolution?

Au début, je ne connaissais pas grand chose à la surdité. Grâce au Sournal, je m'y suis intéressé de plus près et j'ai développé une certaine approche et j'ai surtout pris conscience des difficultés que les personnes sourdes signantes avaient pour lire le français. Les choses se sont alors progressivement mises en place; j'ai recherché des rédacteurs bénévoles et la mise en page s'est professionnalisée grâce à l'utilisation d'un nouveau logiciel. Les premiers numéros étaient toujours en noir et blanc. Quelques mois plus tard, j'ai tenté une première expérience en deux couleurs mais qui n'étaient pas concluante. Ensuite, l'impression du Sournal en elle-même a été améliorée. Je profite d'ailleurs de cette tribune pour remercier Paul Cortvriend qui m'a transmis les ficelles de la mise en page.

- Fondamentalement, quelle influence a eu cette évolution visuelle sur le contenu du Sournal?

Le passage au format A4 a eu comme répercussion que le Sournal a dû respecter une forme journaliste plus stricte. Ce qui implique une présentation cohérente, le respect de certaines règles de base comme par exemple l'apparition d'un chapeau qui donne l'essentiel de l'information contenue dans l'article et qui suscite l'intérêt du lecteur. Le Sournal s'est peu à peu professionnalisé. Après le changement de format, il y avait aussi moins d'articles qui reprenaient des considérations des rédacteurs, moins de billets d'humeur. Il y a toujours une place où les lecteurs peuvent s'exprimer mais elle se résume à une page ou deux.

- Quelle est pour vous la vocation première du Sournal?

Il doit avant tout diffuser l'information. Au commencement, il était plus proche de la FFSB et défendait son militantisme. Au fil des années, il est devenu le porte-parole de la Fédération tout en conservant une indépendance rédactionnelle. Pour vos donner un exemple, le débat autour de l'implant

cochléaire a toujours existé. Le Sournal l'a traité comme n'importe quel autre journal, avec recul et objectivité, en récoltant ses informations auprès de différentes sources, et pas uniquement auprès de la FFSB.

- Pourquoi le Sournal est important?

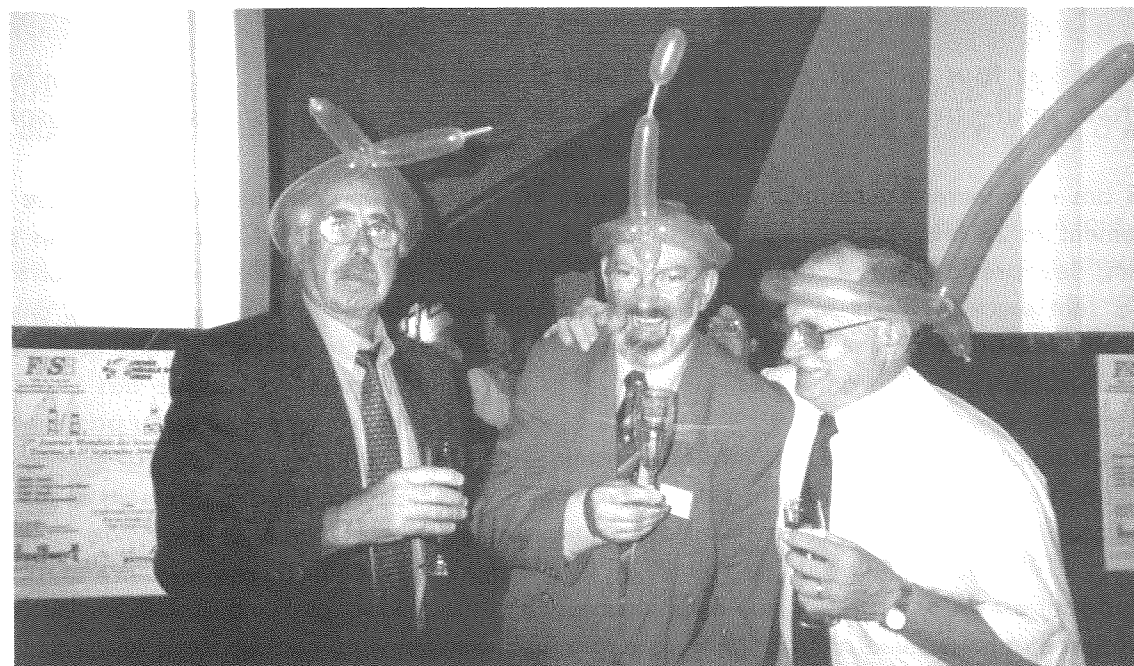
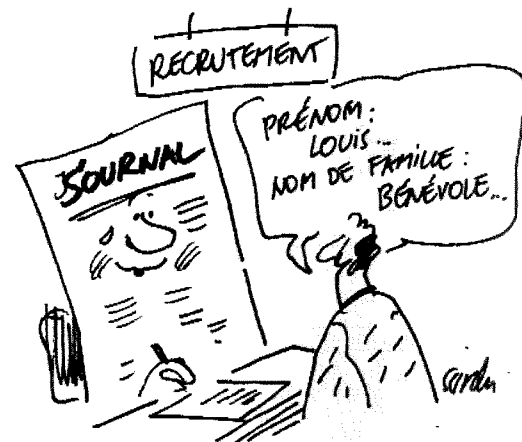
Au départ, il existait pour des motifs de subvention liés à l'Education Permanente. La FFSB était alors obligée d'avoir son périodique. Par la suite, il est devenu indispensable car il permettait une visibilité des actions menées pour et par les sourds et approfondissait des sujets sur la surdité jamais traités dans d'autres publications.

- A votre arrivée au Sournal, nourrissiez-vous des rêves qui n'ont pas aboutis?

J'ai toujours eu envie de créer une rubrique sportive mais malheureusement aucun partenariat n'a été possible. J'avais aussi dans l'idée de proposer une page sur laquelle les associations affiliées pouvaient faire un compte-rendu de leurs activités du trimestre, comme le fait le français *Echo Magazine*. Mais là encore, personne n'a donné suite à cette proposition. Enfin, mon grand rêve était celui d'un trimestriel pour toute la francophonie avec un décrochage géographique au nord du pays.

- Avec le recul, quelles satisfactions retirez-vous de ces huit années?

Ma plus grande satisfaction est d'avoir pu imprimer une ligne directrice au Sournal. Grâce à lui, deux initiatives ont vues le jour: la Chuut party et le surtitrage au Festival de théâtre Bruxellons. Je ne voulais pas négliger l'écriture et la lecture, et ces deux initiatives me semblaient faire le lien avec le média écrit. J'étais également très content d'avoir «recruté» des rédacteurs bénévoles qui ont chacun leur propre rubrique. Enfin, avoir assuré la viabilité financière du Sournal était une grande source de satisfaction; malgré l'augmentation des frais d'impression, le coût pour le lecteur est toujours resté le même.



Pierre Dewit, Maurice Hayard et Alfred Fiévet à la 7e Journée Mondiale des Sourds à Tournai, en 2000*

Les présidents se sont succédés à la tête de la FFSB. Chacun d'eux avec des idées plein la tête. Le Sournal, trimestriel d'information et porte-parole de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique a vu son évolution logiquement influencée par les choix de l'un et l'autre des présidents. Le Sournal tient plus que tout à sa mission préventive et constructive. Il œuvre pour favoriser la construction d'un terrain de réflexion, d'entente et d'action entre les sourds, malentendants et entendants.

*Pierre Dewit était membre du Conseil d'Administration jusqu'en 2007, Maurice Hayard est Directeur de Surdimobil et Alfred Fiévet est membre du comité de rédaction et trésorier du Sournal.

DERNIERE MINUTE

A l'heure de boucler ce numéro, nous avons appris avec la plus grande tristesse le décès de M. Max Rasquinet, survenu ce 22 septembre 2008. Toutes nos sincères condoléances à son épouse et à ses enfants.

BON A SAVOIR

Le logo de la Journée Mondiale des Sourds

Ces derniers temps, nous avons eu la surprise de trouver le logo de la Journée Mondiale des Sourds sur des sites françaises comme ayant été crée par un inconnu pour la Fédération Nationale des Sourds de France en 2007.

Or, ce logo a été crée en 1998 pour notre fédération par Paul Cortvriend, sourd et ancien secrétaire du Conseil d'Administration de la FFSB. Et depuis cette année là, ce logo figurait sur chaque affiche ou brochure que nous publions à l'occasion de ce grand événement annuel.



Le saviez-vous?

Vous connaissez tous la FFBS, à travers le Sournal mais aussi à travers d'autres manifestations. ET pourtant, peut-être l'un ou l'autre d'entre vous a encore des questions sur sa raison d'être.

Pourquoi ne pas faire le point?

Les 25 ans d'un journal associatif sont aussi indéniablement les 25 ans de la vie de l'association. En 25 ans, les présidents, les administrateurs, les salariés se sont succédés au sein de la Fédération. Chacun ayant à cœur de poursuivre les actions engagées précédemment, et de les améliorer.

C'est pourquoi en cette année 2008, le mot du Conseil d'Administration que nous voulons partager avec vous est celui-ci:

Le plus important est de se rappeler que nous sommes une Fédération et non pas une association. Notre rôle est donc varié :

-FEDERER: rassembler et coordonner les associations de Sourds et malentendants francophones. Nous avons ainsi décidé une meilleure écoute des besoins de chaque association. C'est pourquoi à la Journée Mondiale des Sourds, nous vous avons accueillis avec plaisir le 27 septembre à Eupen. Et tout au long de l'année, nos bureaux vous sont ouverts. Nous avons aussi choisi d'ouvrir le Conseil d'Administration chaque mois à quelques délégués de votre choix. Et bien sur chaque année, nous prenons en compte vos avis lors de l'Assemblée Générale, et nous en tenons compte pour poursuivre l'année suivante.

-REPRESENTER: la communauté sourde au niveau national. Nous participons de manière active aux réunions d'organismes nationaux (C.C.L.S.*1., C.C.B.F.*2) et internationaux (E.U.D.*3 B.D.F.*4.).

-PARTICIPER: mettre en place des activités qui informent sur la surdité. Nous avons le Sournal, le site internet qui est en pleine évolution (voir page 15-16), la Journée Mondiale des Sourds, le prix Clinique Belœil et bien d'autres initiatives qui démontrent notre volonté de faire bouger les choses.

-ADMINISTRER: gérer les dossiers de subsides, les relations avec le monde politique, les rapports, les réunions, etc....

C'est à partir de cette base que toute notre équipe actuelle se mobilise. Cette année, nous avons, comme objectif de représenter au mieux notre communauté qui est vaste et surtout composée d'une multitude d'individus. Car que nous soyons nés sourds, devenus sourds, pratiquant la Langue des Signes, l'oralisme, que nous soyons appareillés ou pas, est ce important?

Nous sommes tous prioritairement sourd de fait, mais surtout de cœur ! Car il faut vivre la surdité pour la comprendre et comprendre l'autre qui la vit aussi. Peu importe le langage que l'on utilise au quotidien, soyons tolérants, nous partageons tous la vie sous silence quel que soit le degré de notre surdité, ou le choix de notre communication. C'est ce qui fait notre communauté, et la FEDERER est notre rôle. C'est avec cette mission que la FFBS a envie de partager avec vous tous les prochains mois et les prochains projets.

Nous vous l'avions dit dans le précédent numéro:

VOUS, C'EST NOUS.



Le Conseil d'Administration de la FFBS (de gauche à droite): Serge Vanbrandt, Bernard Fleurus, Bruno Sonnemans, Josette Rasquinet, Martine Fraiture, Bruno Baguette et Christelle Ballard.

*1 CCLS: commission consultative de la langue des signes

*2 CCBF.conseil consultatif bruxellois francophone

*3 EUD.european union of deaf

*4 BDF.belgium disability forum

L'Histoire de la FFBS

L'histoire du Sournal est intimement liée à celle de la FFBS. Bien qu'ayant acquis son indépendance rédactionnelle par rapport à sa "créatrice", le Sournal existe grâce à elle.

Comme il se doit, on ne peut fêter un anniversaire d'un journal sans évoquer celui d'une fédération qui, elle, a déjà 30 années d'existence.

Depuis plus d'une centaine d'années, les associations de sourds se retrouvent lors des moments particuliers comme les banquets, dont celui en l'honneur de l'Abbé de l'Épée.

Elles n'ont pas tardé à remarquer que certains objectifs leur sont communs, comme la défense des personnes sourdes et de leurs droits. Alors émerge petit à petit l'idée de créer une fédération. En 1936, la naissance de la Fédération Nationale des Sourds-Muets Catholiques (FENASOMUC), au sein de l'Institut pour sourds de Woluwé, tente de répondre à cette aspiration. Toutefois, étant donné ce caractère religieux, certaines associations refusent de s'affilier. Après plusieurs tentatives infructueuses, c'est finalement la Confédération Belge des Sourds (CBS) qui fut créée en 1970, traduisant ainsi ce souhait de fonder une fédération pluraliste et libre de convictions religieuses.

L'année 1977 est considérée comme une année de référence pour l'actuelle Fédération Francophone des Sourds de Belgique (FFBS) car c'est cette année là que la scission linguistique de la Belgique oblige la FENASOMUC à se diviser en deux : d'une part, la Fédération Francophone des Associations de Sourds de Belgique (FFASB) et d'autre part, la Federatie Vlaamse Dovenorganisaties (FEVLADO).

De son côté, la CBS laisse place à l'Union Francophone des Sourds (UFS) et à la Nederland Doven (NEDO). Pour éviter d'avoir deux fédérations similaires pour la partie francophone, l'UFS s'associe avec la FFAS. L'une des conditions est que la gestion en soit assurée par les personnes sourdes et que ce soit en dehors d'une institution. Cette décision a froissé certaines personnes et la FFAS a du

en payer le prix lourd en laissant tous les subsides de l'Education permanente des deux années à venir à l'institut. Désormais, il s'avérait manifeste que la FFAS devenait pluraliste. En 1983, deux des plus importantes associations, celles de Bruxelles et de Liège, se sont affiliées à la FFAS. Un petit mot de remerciement à la Maison des Sourds de Bruxelles qui, pour aider la FFAS à s'en sortir financièrement, lui a laissé occuper gracieusement un bureau jusqu'en 1993.

En 1992, la FFAS décide de changer son nom en Fédération Francophone des Sourds de Belgique (FFBS). Elle exprimait de cette manière sa véritable volonté de représenter non seulement les associations de sourds, mais aussi de défendre les droits des personnes sourdes et malentendantes.

Le comité-fondateur de la FFAS en 1977

Président : Maurice Fiévet
Secrétaire-Trésorier : Jean Grondelaers
Administrateurs : Fernand Convat, Alfred Fiévet, Roger Gosset, Claude Steenwerckx

Le nouveau comité FFAS en 1983

Président : Maurice Hayard
Secrétaire : Paul Cortvriend
Trésorier : Alfred Fiévet
Administrateurs : Robert Debock, Gilbert Degrijse, Pierre Dewit, Léon Pirlet, Claude Steenwerckx

L'actuel comité de la FFBS

Présidente : Martine Fraiture
Secrétaire : Josette Rasquinet
Trésorier : Serge Vanbrandt
Administrateurs : Bruno Baguette, Christelle Ballard, Bernard Fleurus, Bruno Sonnemans



Feu d'artifice de nouvelles internationales (*)

Népal, Japon, Pérou. . .

Promenade aux quatre coins du globe, en quête d'informations. . .

Dans cette édition, nous nous transporterons partout sur le globe terrestre et verrons se détacher trois grands thèmes:

- la volonté de soutenir les pays en voie de développement dans leur action envers leurs citoyens handicapés en général et sourds en particulier,
- la volonté de voir mise en application la Convention sur les Droits des handicapés de l'O. N. U,
- la mise par écrit des langues des signes dans plusieurs pays et la volonté de créer une langue «internationale» accessible à tous.

Parmi les avancées dans ces domaines, épinglons les faits suivants:

La WFD soutient un projet lancé par les Frontrunners de créer un site pour aider les organisations des pays émergents à trouver des fonds financiers et à améliorer la condition de personnes sourdes. **Intéressé(e)s?**

<http://www.dpde.frontrunners.dk/index.htm>

Au **Népal**, il y a désormais un membre du Parlement qui est sourd et qui va participer aux travaux d'élaboration de la Constitution; il s'agit de M. Raghav Bir Joshi, par ailleurs président de la Fédération népalaise des Sourds et Malentendants. Dans cet Etat, la Cour Suprême a adressé une instruction écrite au gouvernement pour que l'enseignement destiné aux enfants sourds soit gratuit, dispensé en langue des signes et qu'y fonctionne un service d'interprètes.

Le **Japon** vient d'aider le Myanmar (nom officiel de la Birmanie) à organiser la codification de sa langue des signes par l'envoi de linguistes, de matériel d'enregistrement, de systèmes de télévision et d'argent. Et ce projet a été mené à bien malgré les difficultés posées par le gouvernement militaire en place à Rangoon.



Au **Pérou**, l'Association des Sourds travaille avec un groupe de psychologues pour analyser les problèmes rencontrés au quotidien par les personnes sourdes et contribuer à y trouver des solutions. Parmi leurs difficultés, notons deux exemples: mettre la société au courant de cette situation et focaliser l'attention, non sur le handicap mais sur la personne.

En **Israël**, une chaîne de télévision d'information (Channel 2) a été poursuivie pour ne pas avoir ni sous-titré ni traduit en langue des signes suffisamment d'émissions.

En **Autriche**, par contre, l'Association nationale des sourds vient de lancer un site web qui donne les informations en langue des signes du lundi au vendredi.

Un essai? www.gebaerdenwelt.at

On commence à publier des lexiques de langue des signes internationales (sous forme de DVD ou de lexiques). Le mieux, pour se tenir informé, est de consulter régulièrement le site du WFD (www.wfdeaf.org)

Toutefois, se manifeste aussi la volonté de respecter l'existence et la richesse des langues des signes locales. Ce thème a été soulevé fin avril lors du 8ème symposium** arabe de l'AFOOD (Fédération arabe des organisations pour les sourds). (**un symposium est un congrès scientifique réunissant un petit nombre de spécialistes et traitant d'un sujet particulier)

Rencontres, débats, congrès, conférences sont organisés chaque année un peu partout dans le monde. . .



En 2008, comme tous les deux ans, s'est déroulé le Festival Mondial des Magiciens Sourds. Le 12ème du nom.

Où? Aux Etats-Unis, en Californie, et plus précisément à Riverside (du 6 au 13 avril 2008). 48 magiciens sourds-hommes, femmes, enfants- issus de dix Etats se sont succédés sur la scène. Des expositions et ventes d'articles de magie ont complété l'offre de ce festival à l'issue duquel des prix ont été décernés. C'est pendant cet événement que s'est aussi tenu le Congrès de la Société des magiciens sourds. A peine le rideau baissé, on se réjouit de savoir que le prochain festival se tiendra au printemps 2010 en Italie et en 2012 dans les pays scandinaves, c'est décidé. Ce festival est la fête d'un art de la scène essentiellement visuel qui transcende toutes les barrières de langue et de communication.

A venir. . . pas trop loin de chez nous, sur le plan géographique:

A Kiev, Ukraine: du 6 au 12 octobre 2008. Festival européen des Arts et de la Culture sourds contact: M. Iryna Chepchina chepchina@bigmir.net

ou par fax:+380 44 287 1561.

Et du 23 au 25 septembre 2009. Festival international des clowns sourds. Contact: idem

A Fez, Maroc: du 9 au 11 octobre 2008: 2e Forum international des Sourds. Débat portant sur 3 thèmes: éducation, langue des signes et santé et éducation

A Stockholm, Suède du 4 au 8 août 2009: 7e Conférence internationale de l'Histoire des Sourds (organisée par la Société suédoise d'Histoire des Sourds à l'occasion des 200 ans d'éducation réservée aux sourds). **Intéressé(e)s?** www.schs.se/dhi2009

Notre principale source est le WFD NEWSLETTER. N'hésitez pas à consulter le site de la World Federation of the Deaf:il est très complet et expose la liste des fédérations membres avec leur adresse et le drapeau de chaque Etat représenté. Cela nous montre combien, c'est partout, dans le monde entier que les personnes sourdes s'organisent et luttent pour obtenir une amélioration de leurs droits, de leur condition et de leur reconnaissance comme personnes et non comme handicapés. Ce site reprend de manière détaillée, l'ensemble des réunions qui se tiennent partout dans le monde concernant la surdité ainsi que des publications importantes parfois accessibles sur son site.

Aux dernières nouvelles, le site de l'EUD est en panne:il est à la recherche d'un volontaire pour élaborer son Newsletter.

Intéressés? Contacter M. Mark Weatley, son Directeur. email:mark.weatley@eudnet. Téléphone: +32 (0)2/289. 70.36; fax: +32 (02)/289. 70.37. Rappelons que l'EUD est installée Rue du Commerce29/32, à 1050 Bruxelles.



Le service de secours par SMS

En cas d'accident, il faut appeler le 100. Mais comment font les personnes sourdes? Peuvent-elles envoyer un sms? Malheureusement, non! Que faire alors?

Le Service Conseil en Aides Techniques de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique a participé à la conférence sur le thème de la communication entre les services de police et la communauté des sourds, organisé par l'association Socio-Culturelle des Sourds et Malentendants du Brabant Wallon, les 9 et 10 mai 2008.

Mme Véronique Van Elven, membre de la police locale de Charleroi, nous a expliqué durant la conférence les difficultés à communiquer rencontrées par les personnes sourdes en cas d'accident.

Depuis des années, lorsqu'une personne sourde a besoin de secours, elle peut contacter le service 100 par fax, à l'aide d'un formulaire pré-imprimé, facile à remplir et rapide mais ce système n'est valable que lorsque la personne est chez elle ou dans un endroit où il y a un fax. Aujourd'hui, les personnes sourdes utilisent de plus en plus le GSM comme tout un chacun mais uniquement pour les messages-texte (SMS). Ce système est donc facile à utiliser lorsqu'un accident survient dans la rue. Malheureusement mais il n'existe pas encore un numéro fédéral à contacter par SMS.

Pour y remédier, la police locale de Charleroi et l'équipe *Le geste qui sauve* (voir page 15) ont créé un numéro de GSM (via SMS) que les personnes sourdes peuvent composer directement en cas d'accident, mais le numéro est valable uniquement dans la ville de Charleroi et l'autre numéro est valable uniquement dans la région de Fleurus. C'est le policier contacté qui doit faire appel aux autres collègues! Mais comment faire dans le reste de la Belgique?

Pour y remédier, nous avons interpellé M. Patrick DEWEAL, Ministre de l'Intérieur en lui demandant de mettre à la disposition du public **UN** numéro de GSM permettant d'appeler les secours en cas de nécessité, et ce pour toute la Belgique Francophone. Nous avons reçu une réponse du ministère reconnais-

sant que le système SMS n'était pas un moyen valable car il n'y a pas encore de central d'urgence équipé par ce moyen de communication. Néanmoins, il tiendra compte de notre demande et l'examinera dès que possible avec les partenaires concernés.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de la suite qui sera donnée à notre courrier.

URGENCES
FAX 100
PROBLEME VOCAL
PROBLEME D'AUDITION

Nom / Prénom Etage
Nom sur la sonnette N° N° Appt
Rue N° N° Appt
Commune Code Postal
N° Fax:

1. Qui pouvons-nous prévenir ?
 Ambulance Pompiers Police

2. Que s'est-il passé ?
 Malade/blessé Incendie Accident

3. Où cela s'est-il produit ?
 A la maison En rue
 Adresse de l'évènement :
 Nom sur la sonnette Etage
 Rue N° N° Appt
 Commune Code Postal

4. Qui en est la victime ?
 Moi Autre Personne
 Nombre de blessés / malades:

5. Quel est l'état des victimes ?
 Victime ne respire plus Victime évanouie Victime incapable de marcher Victime perd du sang
 Oui (Nbre. / Non) / Non Oui (Nbre. / Non) / Non Oui (Nbre. / Non) / Non Oui (Nbre. / Non) / Non

Souhaitez-vous signaler autre chose ?

Cochez en cases concernées et remplissez, si possible, les lignes pointillées



La prévention des vols

Pour minimiser les risques de cambriolage à votre domicile, il suffit parfois de quelques gestes simples. Le Geste qui sauve, nous en conseille quelques-uns. A appliquer dès demain...

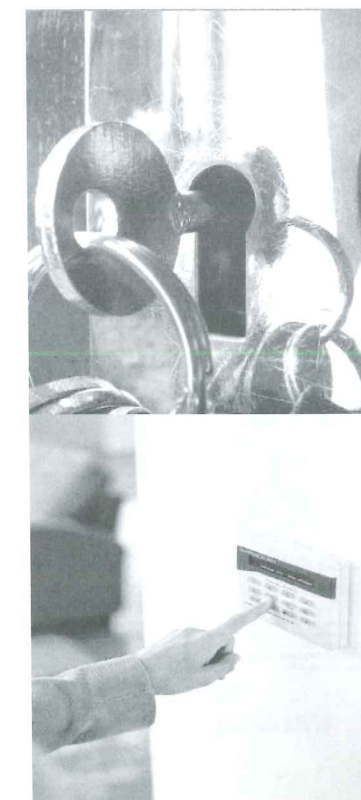
La prévention du cambriolage dans les habitations commence par prendre de bonnes habitudes qui peuvent être appliquées par chacun. Elles sont économiques et tellement simples que l'on n'y pense pas toujours. Elles forment la première étape de votre sécurité :

- **donnez à votre habitation l'impression d'être occupée ;**
- **limitez le butin et les dégâts. Gardez le moins possible d'objets de valeur à votre domicile. Ne fermez pas les armoires ou les tiroirs à clé ;**
- **marquez et enregistrez les objets afin de faciliter le travail de recherche en cas de vol;**
- **évités les signes évidents d'absence (surtout en période de vacances). Demandez à un voisin ou personne de confiance de relever le courrier, tondre la pelouse, etc ;**
- **à votre demande, un service de police effectuera aussi une surveillance régulière de votre habitation ;**
- **augmentez la visibilité de votre habitation. Les arbres et haies augmentent la protection de votre vie privée, mais ils permettent aussi au cambrioleur de ne pas être vu. Un éclairage extérieur aura certainement un effet dissuasif ;**
- **n'apportez pas d'aide au cambrioleur en abandonnant des objets (échelles, outils,...). Il pourrait s'en servir pour pénétrer dans votre habitation.**

bonnes serrures et verrous rendra la tâche du cambrioleur plus difficile. Plus la protection est grande, plus le cambrioleur abandonnera rapidement sa tentative d'effraction. Un cambrioleur recherchera toujours un endroit où il pourra rentrer rapidement afin d'éviter le risque d'être vu ou entendu.

Il existe une telle multitude de serrures et verrous sur la marché qu'il est impossible de les citer sans en oublier. Demandez le passage d'un conseiller en techno-prévention qui vous rendra visite et pourra vous conseiller le meilleur matériel à mettre en place pour vous protéger.

Le formulaire de demande, à envoyer à l'inspecteur principal DUDING de la police de Fleurus, est disponible sur le site internet de la FFSB: www.ffsb.be



Attention!

Changement de numéros pour le Geste qui sauve:
Tél: 071/820.100
Fax: 071/820.109

Il est important aussi de prendre des mesures qui auront pour but d'augmenter la résistance des portes et fenêtres de votre habitation. L'utilisation de



www.ffsb.be fait peau neuve

Cela faisait un moment qu'on en parlait et très bientôt vous pourrez voir la nouvelle version de notre site internet www.ffsb.be. Cette nouvelle mouture vous est présentée en avant-première et dans une version, qui à l'heure d'écrire cet article, n'est pas encore achevée.

Voilà neuf ans que nous vous informons grâce à Internet. Les technologies évoluent, les utilisateurs changent. Le site tel qu'il est actuellement vous propose une foule d'informations et de services. Certains ne sont plus nécessairement d'actualité. Par contre d'autres sont bien utiles. C'est pourquoi nous avons voulu refondre¹ notre site Internet.

La refonte de ce site est une longue histoire, elle a commencé il y a près d'un an. La question étant de savoir comment celui-ci allait être réalisé, une commission a été mise sur pied avec des sourds, des malentendants et des entendants. Grâce à elle, nous avons pu débattre de la manière d'améliorer au mieux la nouvelle version. Le priorité qui a émergé du débat, à l'unanimité, fut l'intégration de vidéos en langue des signes. De nombreux changements sont donc à venir. Vous pourrez (re)découvrir notre site très prochainement. En attendant, en voici un aperçu.

Tout d'abord, le visuel, qui n'avait plus changé depuis septembre 2003 a été complètement repensé pour intégrer les nouvelles fonctionnalités. Nous voulions également mettre plus de couleurs et de miser sur la convivialité. C'est donc avec beaucoup de bleu, un peu de rouge et une pointe de jaune que vous pourrez pénétrer dans la nouvelle version.

La langue des signes étant un élément primordial dans la communication, nous voulions pouvoir mieux informer les utilisateurs sourds et sensibiliser les utilisateurs entendants à celle-ci. C'est pourquoi nous avons traduit la plupart des menus par une petite vidéo. Enfin, toutes les informations seront disponibles en langue des signes.



Le nouveau visuel restructure l'information par le biais de «modules»



Le nouveau site nous permettra de vous informer en langue des signes grâce à des vidéos

La structure du site a également été repensée dans

l'optique de réorganiser l'information. Par conséquent, de nouvelles rubriques ont vu le jour tandis que d'autres ont disparues. Vous pourrez donc découvrir des informations sur les démarches à suivre en cas d'urgence, différentes photos, une liste d'émissions de télévisions traduites en langue des signes et bien d'autres choses encore.

Des nouvelles fonctionnalités ont également été ajoutées : un module de recherche vous permettant de trouver plus facilement les informations et des raccourcis vers des sections spécifiques.

Dans une perspective d'accessibilité, le nouveau site sera compatible avec la plupart des grands navigateurs et les différents systèmes d'exploitation. Nous avons dès lors, entrepris de tenir compte au maximum des directives du WAI² pour l'accessibilité des handicapés et des seniors.

C'est donc un site plus accessible qui mise sur l'avenir et la modernité, grâce à des nouvelles technologies et des nouveaux médias. Grâce à cela, nous vous proposerons plus d'informations en langue des signes dans un cadre plus conviviale. A bientôt sur la nouvelle version du site...



¹Refondre signifie refaire entièrement un site

²Web Accessibility Initiative (WAI) est une initiative sur l'accessibilité du Web

ATELIERS DU MONCEAU

Aide aux sourds et malentendants

Rue de l'Avenir 75
4460 Grâce-Hollogne

Tél. : 04/239.70.10

Fax : 04/239.70.14

E-mail : alain.klinkenberg@dumonceau.be

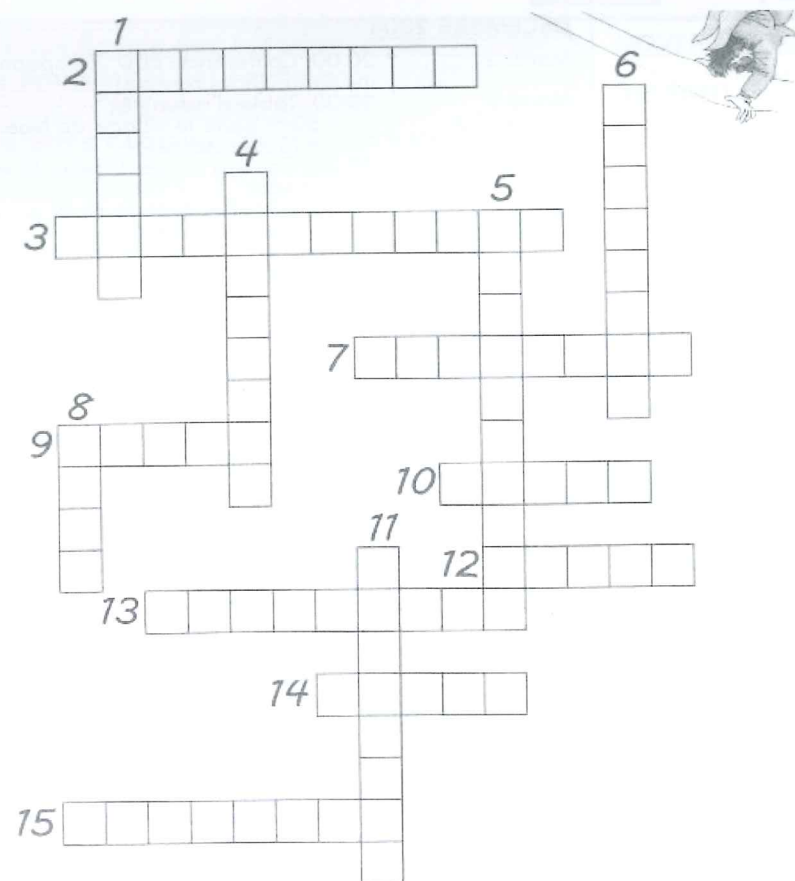
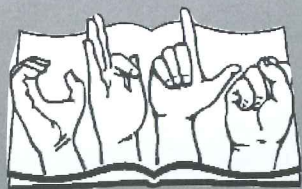
christel.vangorp@dumonceau.be



Réparation de palettes
Fabrication de châssis en bois
Fabrication de caisses et caissettes
Rabotage industriel

Petite menuiserie
Fabrication de pallox's
Mise en caisse
Placards

1^{er} atelier européen bilingue langue des signes – français
Vous êtes sourd(e) ?... Nous vous proposons du travail



Vous pouvez vous procurer les lexiques de langue des signes et livres thématiques auprès du Centre Francophone de la Langue des Signes

Place du Campanille, 23, 1200 Bruxelles

Tél. /Fax : 02 478 14 48 - cfls@belgacom.net



Danger des piles bouton!

Un médecin de mes amis est appelé en visite dans une maison où un petit garçon est malade. Après avoir soigné l'enfant, l'ami médecin remarque alors que la petite sœur, assise par terre, semble fort absorbée par un jeu de pièces rondes. Elle les fait rouler, puis les met régulièrement en bouche. En s'approchant, mon ami constate avec émotion et grande anxiété que l'enfant jouait avec de vieilles piles! Les parents ne semblaient pas se rendre compte du danger! Comme vous le savez, les piles même usagées contiennent des métaux lourds (mercure notamment) très toxiques. De plus, insérées dans les narines ou dans l'oreille, elles peuvent émettre un courant qui détruit profondément les tissus.



Le Centre Antipoisons est souvent appelé pour un enfant qui a avalé ou placé dans son nez ou son oreille une petite pile bouton comme celles que nous avons dans nos aides auditives! Il faut dire que des piles, chez les Sourds, il y en a, et cela nous coûte d'ailleurs assez cher. De plus, ces petits cylindres sont des concentrés de dangers pour nos jeunes enfants!

Sur le site du Centre Antipoisons (www.poissoncentre.be), on trouve un titre : «**Les piles bouton: réagir rapidement**» et des conseils que je vous livre:

- Dans le cas d'ingestion (par la bouche), il n'y a pas de grand danger immédiat mais il faut faire une radiographie sans tarder. En effet, si la pile reste callée dans l'œsophage, elle va émettre un courant qui va nécroser la paroi de l'œsophage. Cela est très grave et peut amener une infection ou une «fuite » dans l'œsophage. Si la pile est callée dans l'œsophage, il faut aller la chercher en endormant légèrement l'enfant. Avec un endoscope (tube avec lumière introduit par la bouche) muni d'un aimant, on récupère facilement la pile.
- Si la radiographie montre que la pile a atteint l'estomac, on peut attendre car elle va s'éliminer par les selles (surveiller !) en 3 à 5 jours. Si la pile n'apparaît pas, il faut refaire une radiographie et si la pile reste bloquée dans l'intestin, il faut opérer pour éviter une péritonite. Dans la majorité des cas, tout se règle par l'élimination de la pile dans

les selles mais on aura eu chaud ! Mieux vaut éviter ce risque et cacher nos piles à un endroit inaccessible aux enfants!

Plus grave est l'introduction d'une pile dans l'oreille ou dans les narines. Plus grave car cela passe parfois inaperçu et la pile, en contact avec la peau humide et chaude va détruire le tissu environnant. Si un liquide coule anormalement du nez ou de l'oreille, il faut consulter un médecin pour exclure un «corps étranger» qui peut aussi bien être une noisette qu'une pile!

Pour éviter ces accidents, le remède est simple : porter régulièrement les piles à la collecte; lors de l'achat de jouets, vérifier le compartiment piles (il ne doit s'ouvrir qu'à l'aide d'un tournevis); pendant le changement de pile, les garder hors de portée des enfants et enfin expliquer le danger aux enfants.

* Centre Antipoisons: n° gratuit : 070 245.245

J'en profite pour rappeler qu'en cas d'intoxication (produits ménagers, gaz, insecticides, herbicides, etc...), un médecin du Centre Antipoison répond jour et nuit.

Quelles questions le médecin du Centre vous posera-t-il lors d'un d'appel?

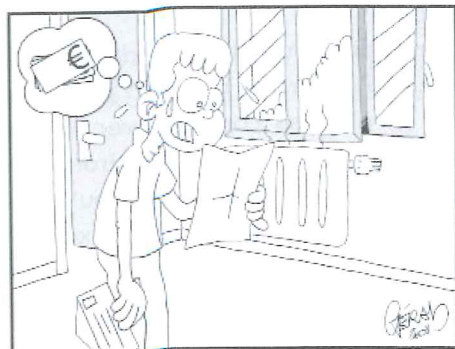
- L'âge de la victime: s'agit-il d'un enfant ou d'un adulte?
- Le nom du produit à l'origine de l'intoxication (gardez l'emballage, le mode d'emploi, la notice à portée de main).
- En quelle quantité (nombre de comprimés, cuillères à soupe ou à café,...) le produit a-t-il été ingéré ?
- Que s'est-il exactement passé (accident, tentative de suicide,...) ?
- Y a-t-il des symptômes de malaise ? Dans l'affirmative, lesquels ?

IMPORTANT:

La FFSB demande que le contact puisse être pris par fax ou SMS; nous avons pris rendez-vous avec les organisateurs en septembre afin de mettre sur pied un tel appel par fax ou par SMS ; nous vous tiendrons au courant de cette action FFSB.



Conseils pour diminuer votre facture de chauffage



Un ménage bruxellois consacre en moyenne 55% de son budget « énergie » en chauffage (18% pour les appareils électroménagers, 11% pour l'eau chaude, 8% pour la cuisson, 6% pour le frigo et 2% pour l'éclairage). Dans l'avant dernier numéro, nous vous expliquions comment faire des économies d'électricité.

En matière de chauffage, il y a aussi quelques gestes simples qui vous feront économiser sur vos factures annuelles.

En voici quelques uns :

° Fermez les portes et les radiateurs des pièces inoccupées plus d'une heure ;

° Diminuez la température la nuit et aussi en cas d'absence. 18-20 C° sont suffisants, mettez un pull ou une couverture (1C° de moins = 7% d'économie en plus) ;

° Ne cachez pas les radiateurs derrière des tentures ou des meubles, cela empêche à la chaleur de se diffuser ;

° Dépoussiérez les radiateurs ;

° Fermez les volets ou les rideaux pendant la nuit ;

° Coupez le chauffage quand les fenêtres sont ouvertes ;

° Si vous avez du chauffage central, coupez la chaudière en été (uniquement pour le chauffage) ;

° Placez des joints à vos fenêtres, des boudins en bas des portes et des rideaux pour éviter de

refroidir le logement par des courants d'air ;

° Placez des panneaux isolants (mince couche de frigolite recouverte de papier aluminium vendue en rouleau dans les magasins de bricolage) entre le radiateur et le mur. Cela ne coûte pas cher et cela empêche la chaleur de se perdre dans les murs ;

° Si le bas du radiateur est chaud alors que le dessus est froid, il faut purger les radiateurs pour éliminer l'air contenu dans le radiateur. Il faut tourner la clé jusqu'à ce que l'eau coule (prévoyez un bol...).

En cas de difficulté de paiement de votre facture (gaz, électricité, mazout), vous pouvez demander au CPAS si vous entrez dans les conditions pour obtenir de l'aide.

D'autre part, n'oubliez pas d'envoyer chaque année votre attestation de réduction pour le gaz et l'électricité à votre fournisseur (pour les personnes qui touchent une allocation pour personnes handicapées).

Aussi, pensez à vous informer sur les primes et les réductions d'impôts si vous faites des travaux (nouvelle chaudière, isolation,...).

Enfin, sachez que réduire sa consommation, c'est faire des économies mais c'est aussi une manière de protéger l'environnement... Alors n'hésitez pas à faire quelques efforts !



Le Language Parlé Complété (LPC)

Pour les personnes sourdes, la lecture labiale a une importance capitale. Pourtant, l'information reçue est partielle. Explication du pourquoi et du comment.

La langue orale française comprend 36 sons auxquels correspondent seulement 12 images labiales. La lecture labiale ne suffit donc pas à elle seule à discerner les phonèmes et à avoir une représentation visuelle de l'ensemble du système phonologique du français. Pour les jeunes enfants sourds qui n'ont pas acquis la langue et qui n'ont pas de modèle phonologique, la lecture labiale demeure un exercice très aléatoire. On peut constater que les enfants malentendants perçoivent les sons de manière déformée. Ainsi, ils s'aident de la lecture labiale mais de nombreuses difficultés demeurent comme les mêmes mouvements de lèvres pour des mots différents. Essayez par exemple de dire devant une glace « maman » puis « papa » ou « je mange des frites » puis « je marche très vite », vous verrez que le mouvement des lèvres est le même. C'est pour cela que le codage de la main attire l'attention de l'enfant et lui permet, alors de différencier les mouvements des lèvres et d'y associer les sons correspondants.

Le LPC: un outil destiné à aider à la lecture labiale.

En effet en l'utilisant, on complète les informations apportées par les lèvres à la personne sourde en rendant visuellement identifiables tous les sons et mots contenus dans le message parlé. Comment en accompagnant la parole par des petits mouvements de la main près du visage. Ainsi chaque syllabe se caractérise par un geste de la main correspondant à une voyelle et les doigts réalisant la clé de la consonne. Les 5 positions de la main pour coder les voyelles sont: position côté, position pommette, position bouche, position menton, position gorge. Les 8 configurations des doigts pour coder les consonnes sont: MFT RS GU KVZ PDJ LCHGNW BNW YNG. Il faut très peu de temps pour l'apprendre la plupart du temps une dizaine d'heures de cours pour l'entièreté du code. Cela ne veut pas dire qu'après ce laps de temps on est devenu un superchampion du LPC; c'est la pratique qui permet d'améliorer les performances et le style. Son apprentissage est sim-

ple, rapide mais il faudra malgré tout un entraînement quotidien pour parvenir à l'utiliser avec toute la spontanéité et la fluidité qui deviendront peu à peu nécessaires. Il n'y a pas d'âge pour l'apprendre, plus vous commencez tôt, plus vite votre enfant l'apprendra. Le LPC peut aussi bien être utilisé avec un enfant de quelques mois (même pour coder les babillages) qu'avec un enfant plus âgé. Toutefois l'imprégnation sera d'autant meilleure que l'enfant est jeune. Vous pouvez l'apprendre au sein de l'association Les mains pour le dire. Des cours y sont donnés depuis deux ans par Anna Ippolito qui le pratique, elle, depuis 20 ans avec son fils malentendant. Vous pouvez également vous renseigner à la ligue belge du LPC (www.lpcbelgique.be).

Est ce que le LPC est semblable à la langue des signes?

Non, les mouvements codés de la main n'ont de sens qu'associés à la parole. Lorsque vous codez, vous vous adressez à votre enfant en langue française. La LS est une autre langue, une langue qui utilise le geste comme support d'expression. Ses gestes ne s'organisent pas comme les mots, les phrases de la langue française. Par exemple, l'énoncé « le roi dort dans son château » sera gestué «chateau dedans roi dort ». A cause de ces différences importantes, le passage de la langue des signes à la langue française ne va pas de soi.



Mme Anna Ippolito
Rue Duchateau 64
7100 Haine-Saint-Pierre
Tél 064/21.40.38
GSM 0485/37.41.31

"Notre" Sournal fait des petits....

Il est de si belles initiatives qu'elles ne peuvent passer inaperçues. Le Bénin, pays d'Afrique occidentale, est surnommé «Le quartier latin» de l'Afrique; parce qu'on y parle donc le français. Et c'est donc tout naturellement qu'un jour les sourds du Bénin ont créé "leur" Sournal. Partons à la découverte de cet ailleurs

Le 1^{er} mai dernier, le premier *Sournal Bénin* a vu le jour. L'événement est exceptionnel puisque ce Sournal est le seul dans toute l'Afrique francophone à donner aux sourds un endroit où exprimer leurs avis sur des sujets de toute nature (actualité, politique, culture, etc). L'idée de faire un Sournal au Bénin est née dans la tête de M. Raymond Sekpon, directeur exécutif de l'ONG Asu-noes-Bénin lors d'une des ses visites en Belgique. Pour y parvenir, il a dû s'armer de patience et de courage. Le *Sournal Bénin* est donc né avec des rêves plein la tête mais il peut compter sur la bonne volonté des sourds et de ceux qui travaillent à leurs côtés pour «mettre les sourds au cœur de l'information».



La couverture du Sournal Bénin

Que trouve-t-on dans ce premier numéro?

Après un éditorial très convaincant, et une présentation de la politique du Président de la République, le Docteur Boni Yayi en faveur des personnes handicapées, un large dossier est consacré au Centre d'Accueil, d'Education et d'Intégration des Sourds du Bénin, à Porto-Novo, la capitale du

pays. Cet établissement accueille 350 élèves, dont 114 sourds, est un exemple d'intégration. Aujourd'hui, il est le seul à emmener les élèves sourds jusqu'au bac (puisque le Bénin suit le modèle d'éducation française).

La belle initiative du *Sournal Bénin* est aussi d'accorder une large et «libre tribune» à ces étudiants sourds pour leur permettre d'exprimer leur opinion sur le système d'enseignement dans lequel ils sont intégrés.

Ce qui mérite aussi notre attention - et notre admiration - c'est l'impression en couleurs! Et l'auto-financement. En effet, le directeur de publication nous confiait lors de son passage dans les bureaux de la FFSB au mois de juillet dernier, combien il était fier d'avoir pu trouver les fonds propres pour mener à bien ce beau projet.

Enfin, autour du Sournal, se dessine aussi l'idée d'organiser la première Journée Mondiale des Sourds d'Afrique occidentale. Sous le signe de la fête, cette Journée serait l'occasion de «montrer de quoi les sourds sont capables et ne pas toujours tout miser sur la revendication» comme nous le disait encore M. Raymond Sekpon.



Le dossier sur l'intégration scolaire

Au nom du Sournal, je dis chapeau et souhaite longue vie au *Sournal Bénin*... et suite au prochain numéro!



La création filmée des sourds

Les occasions d'assister à des projections de films faits pour ou par les sourds sont rares. Rendez-vous fidèle, le Festival International du Film Indépendant nous offre cette chance. A ne pas manquer...

Comme à son habitude, le Festival International du Film Indépendant organise la 17^e Rencontre Européenne: **les sourds et l'image - l'image des sourds**. Cette année, le Festival célèbre sa 35^e édition toujours au Centre Culturel Jacques Franck et toujours en accordant une large place à l'ouverture. L'ouverture vers d'autres pays tout d'abord, puisque l'Indonésie sera à l'honneur, et ensuite l'ouverture à la culture sourde.

Depuis 1992, les organisateurs du Festival ouvrent leur salles de projection à la création filmée pour et par les sourds. Le Centre Multimédia, en collaboration avec le CFLS, a mis sur pied cet événement afin de sensibiliser aux problèmes et aux besoins des personnes sourdes mais pas seulement. Le but est d'abord de *permettre aux sourds de communiquer par l'image, à armes égales avec les entendants*.

Cette année, le thème de la journée sera: *La place des sourds dans la société: accueil, tolérance, intégration*. Pour ponctuer la journée d'une note théâtrale, la compagnie "Si c'était vrai" donnera une représentation de la pièce *Des signes pour le dire*. Et cette année encore, l'actrice française Emmanuelle Laborit sera la marraine de cette 17^e édition.

Parallèlement, une compétition internationale de vidéos (**La création filmée des sourds**) sera organisée comme chaque année. Cette initiative permet aux sourds de dévoiler leur véritable regard sur notre société et les problèmes spécifiques qu'ils y rencontrent. La compétition présentera les films réalisés par des sourds ainsi que des films réalisés par les entendants et s'intéressant au monde des sourds.

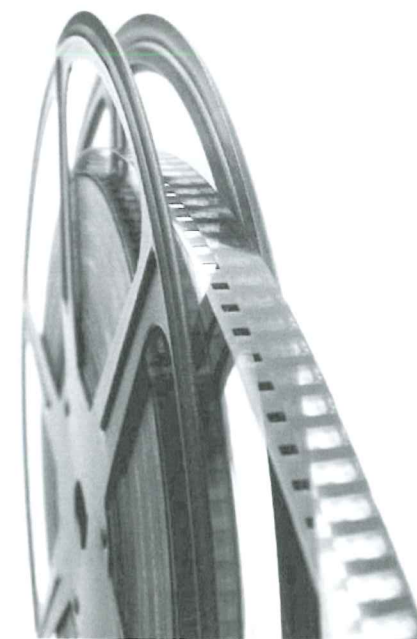
Et comme depuis 1993, le Prix Regard sera décerné à une personne dont l'initiative a favorisé l'intégration des sourds.

Plus en détail, le programme de la journée se partagera entre:

- la représentation théâtrale «Des signes pour le dire» à 11h, précédée d'une présentation de la pièce et d'une explication de la collaboration entre sourds et entendants;
- à 12h30, remise du Prix Regard;
- à 14h se tiendra un débat autour des thèmes «Accueil, tolérance, intégration»;
- à 15h30, s'ouvrira la compétition spéciale «La création filmée des sourds».

Les débats seront animés par Mme Josette Rasquinet, administratrice du CFLS et M. Robert Malengreau, directeur du Festival.

> **Samedi 8 novembre, de 10 à 18h.** 35^e Festival international du Film Indépendant, compétition «La création filmée des sourds». Centre culturel Jacques Franck, ch. de Waterloo, 94, 1060 Bruxelles. **Entrée gratuite.** www.centremultimedia.org



L'aventure Burki-Bel continue...(Part I)

Pour la deuxième année consécutive un groupe de jeunes a retroussé ses manches. Cette fois, ces motivés se sont envolés pour le Burkina Faso. Leur but: aider...tout simplement.



Août 2008, nous voilà repartis pour la seconde fois avec une partie du groupe de l'année dernière, toujours dans le cadre du partenariat FFSB/SHC pour le projet «Echange Nord/Sud» au Burkina Faso.

Xavier, Ignace, Momo et Ablassé nous attendaient avec impatience à l'aéroport de Ouagadougou... et ce fût des retrouvailles joyeuses. Notre mini-bus (ambulance reconvertie pour l'occasion!), chargée à bloc de nos bagages bien remplis de cadeaux et de vêtements pour nos amis burkinabés, nous a bien amené à notre lieu de séjour. Après cinq heures de route (pour faire 180 kilomètres), nous avons oublié que nous n'étions plus en Belgique! Il ne faut pas mettre cela sur le compte des routes mais plutôt sur le fait que nous n'avions pas Schumacker comme chauffeur...

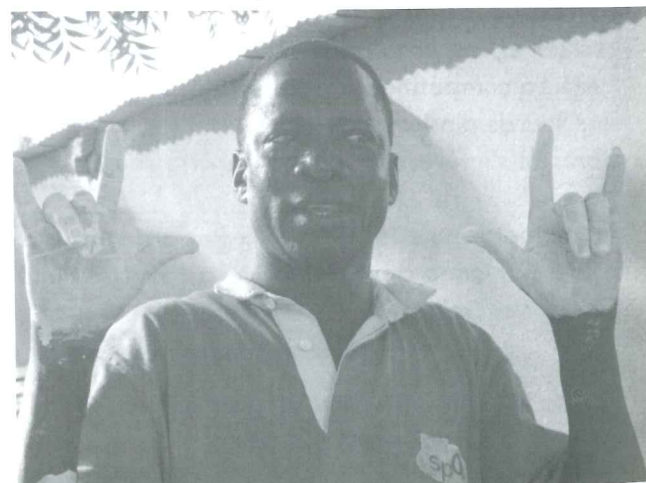
Nous sommes arrivés au petit matin dans le village de Ouahigouya et c'est avec plaisir et émotion que nous avons retrouvé le personnel et les lieux de l'ECLA (Etre Comme Les Autres). Les souvenirs partagés avec les amis belges ont ressurgi. Nous aurons l'occasion d'en vivre de nouvelles car nous avons rencontrés de nouvelles personnes, fait de nouveaux chantiers : peinture des classes de l'école PEELA 2 (école de Xavier) et la conciergerie de l'école privée d'Abdoulaye; plantations d'arbres fruitiers. On espère que les arbres donneront de bons fruits.

Les villageois ont réclamés la présence des belges

pour la Kermesse, nous avons fait fort l'année passée avec la tombola, les jeux... bien que le temps n'était pas au beau fixe ce jour-là, il ne nous a pas empêché de nous dépasser pour récolter un maximum. Et cela a payé: nous avons récolté suffisamment pour offrir aux 23 élèves sourds de Peela et 40 élèves de l'école privée, le petit déjeuner (il s'avère qu'en Afrique, il est coutumier de se nourrir d'un seul plat par jour!).

La deuxième satisfaction de notre séjour est notre contribution financière à l'internat pour enfants sourds ; c'est un projet de Xavier pour les enfants sourds de Peela 2. Il y a des enfants sourds qui viennent des villages voisins pour pouvoir bénéficier d'un enseignement adapté à leur langue et à leurs besoins, mais pour les suivre ils marchent une à deux heures le matin et le soir! Xavier nous a fait part de ce projet en nous demandant si nous pouvions l'aider financièrement dans l'achat des lits, afin que les enfants ne dorment plus à même sol. Certains d'entre-vous nous ont acheté de jolies photos que nous avons réalisées lors de notre premier séjour. Nous avons récolté de l'argent et le SHC y a contribué aussi, nous avons été heureux de remettre un chèque de 750 euros pour l'internat. Nous savons que les enfants sont entre de bonnes mains avec Natou et le concierge.

Notre semaine à Ouahigouya a été très riche à tout niveau : les chantiers, la rencontre avec la popula-



tion, avec les directeurs et professeurs des écoles, les étonnantes visites (notamment celle du roi). Mais aussi avec la célébration à l'africaine de l'union de Sophie et Joachim.

Nous avons pris le temps de visiter les différentes associations du village, chose qui n'a pas pu se faire l'année dernière par manque de temps : visite de l'association des femmes qui réalisent de nombreux articles : cartes postales, bijoux, bou-bou, robes, statuettes et produits à base de karité. Elles forment et informent également les femmes sur l'actualité, les problèmes liés à la santé, l'éducation et l'alphabéti-

sation. La karité nous a tant enchanté que nous n'avons pas résisté à la visite de la fabrique des produits dérivés de ce fruit nutritif : nous avons quasiment dévalisé les étagères des savons.

Merci à toutes les personnes qui ont partagé notre séjour : le personnel de l'ECLA, Idrissa, Abdoulaye, les jeunes enfants sourds et tout ceux qui nous ont rendu visite et partagé un moment avec nous.

La suite de nos aventures dans le prochain Sournal de l'année...



Aide à l'Écoute pour les Personnes Malentendantes

Dans un environnement bruyant, dans des pièces qui résonnent ou qui présentent une réverbération importante, les prothèses auditives montrent leurs limites.

La solution : les boucles magnétiques

Elles permettent de transmettre le son directement aux prothèses (en position T), éliminant ainsi l'amplification du bruit ambiant. Le résultat est une amélioration considérable de l'intelligibilité du signal sonore et du confort d'écoute.

Notre gamme étendue de produits nous permet de répondre à toutes les demandes, grand public et professionnelles. Visitez notre site pour les découvrir (www.avte.be).



La société a.v.t.e. sera présente sur les salons SOUND&MUSIC EXPO à Tour et Taxis (BRUXELLES) ces 10, 11, 12 octobre 2008 où l'ensemble des salles de concerts et conférences sera couvert par des boucles magnétiques.



Nous serons également présents dans le cadre du 15ème Salon de l'Éducation qui se déroulera à Namur EXPO du 15 au 19 octobre 2008.

Lors de ces différentes manifestations, nous vous invitons sur notre stand afin de découvrir et d'essayer les différentes techniques d'aide à l'écoute adaptées à vos besoins.



a.v.t.e. sprl
Adresse: Chaussée de Bruxelles 31, 1300 WAVRE BELGIQUE
Tél/Fax: +32 (0) 10 81 31 36 - Website: www.avte.be - E-mail: audio@avte.be





Qui dit quoi? Où? Quand et comment?

Les sourds auront leur école – L'Avenir du Luxembourg – 12/7/2008

Ca y est les enfants sourds de la région luxembourgeoise pourront aller à l'école dans leur région, en effet, la Communauté française a approuvé l'arrêté permettant la création d'une école spécialisée de type 7 à Michamps. Cet établissement sera une antenne de « La Petite Ecole » du Centre Médical d'Audiophonologie de Montegnée (région liégeoise). Pour plus d'infos : www.cmap.be

Santé-Prévention- Festivals : faites gaffe à vos oreilles ! – La Meuse (édition Liège) – 8/7/2008

Pendant tout l'été, il y aura de nombreux festivals de musique en Wallonie : les Ardentes (10 au 13 juillet), les Francofolies à Spa (17 au 21 juillet) et Esperenzah (1^{er} au 3 août). Pendant ces événements les décibels battent leur plein et sont souvent supérieur à 85 db, il peut donc y avoir des conséquences pour la santé (acouphènes, hyperacousie, surdité, etc...). Pour conscientiser le public du risque auquel il peut être exposé, l'asbl Surdimobil lance une action de prévention. Pour plus d'infos : www.surdimobil.org

Easy Partners ouvre un guichet pour malentendants – Le Monde de l'Assurance – 16/6/2008

An Meert, manager de la nouvelle agence de Berchem Ste Agathe travaille depuis plusieurs années dans le secteur bancaire. Parmi ses clientes, elle avait une personne sourde qui avait un compte courant dix fois plus important que son compte d'épargne, c'est ainsi qu'elle se permit d'interpeller sa cliente. Elle s'est vite rendue compte qu'elle n'avait aucune notion de l'épargne pension ni de l'assurance vie. C'est ainsi que lors de l'ouverture de son nouveau bureau, elle s'est lancée dans l'expérience, les mardis et jeudis après-midi, un guichet est ouvert chez Easy Partners qui est spécialement dédié aux personnes sourdes et malentendantes.

Société- discrimination – Enfin des droits traduits pour les sourds – Libre Belgique – 4/7/2008

Le Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le racisme, en collaboration avec le la Fédération Francophone des Sourds de Belgique (FFSB) et la Fédération des organisations flamandes des sourds (FEVLADO) ont créé un DVD traduit en Langue des Signes (avec sous-titres) en français et en néerlandais) sur la loi anti-discrimination du 10 mai 2007. Le film explique en une quinzaine de minutes, la législation, les différents motifs et formes de discrimination et les conséquences du non-respect des lois. Le film est téléchargeable gratuitement sur le site: www.diversite.be et sur www.ffsb.be

La langue des signes en épreuve du bac – Journal du Médecin – 25/7/2008

Pour la 1^{ère} fois cette année, en France, la langue des signes figurait parmi les épreuves facultatives du baccalauréat. Cette langue a été reconnue comme langue à part entière dans la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des chances. Il y a eu 200 élèves, malentendants ou non, qui ont présenté à l'oral cette épreuve. Le Ministère de l'éducation nationale s'est félicité de cette nouvelle option qui s'inscrit dans la politique globale du gouvernement qui a fait un effort considérable en faveur des handicapés en matière d'éducation.

Tous ces articles peuvent être consultés au CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION SUR LA SURDITÉ (C. I. D. S.)

Ce service a été créé grâce à l'initiative de la FFSB avec le soutien du service C. I. S. de l'IRSA, centre de services



Rue Van Eyck 1 la Boîte 4
1050 BRUXELLES
Tél. : 02 644 69 01
(M^{me} L. Lallemand)
Fax : 02 644 68 44
E-mail : cids@ffsb.be

**A partir du 1er octobre:
uniquement sur rendez-vous!**



Des nouvelles du monde des sourds, d'après Fais-moi signe, le journal des sourds de Suisse romande et d'ailleurs. Nous relayons ces quelques informations

En Espagne, une société locale, Bahia IT a créé un avatar (apparence que prend un internaute dans un univers virtuel). Ce personnage virtuel permettrait de rendre plus accessibles les informations diffusées par internet et par des écrans d'informations. «SigNOW!» serait également capable de traduire ces infos en langue des signes.

Sur l'île de la Réunion, deux présentatrices malentendantes et signantes donnent un résumé de l'actualité locale sur www.antenneréunion.fr.

En Israël, la Cour des rabbins a décidé d'interdire aux sourds tout changement de religion. Une jeune femme sourde en fait les frais: elle voulait épouser un homme de confession juive mais les rabbins ont refusé son convertissement en justifiant que les sourds ne pouvaient pas entendre la voix de Yahev, le Dieu des Juifs.

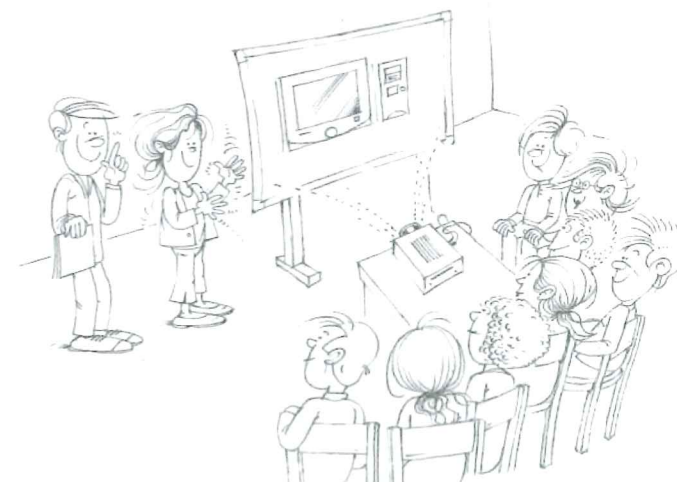
Ne dites plus *Ligue Belge de la Surdité* mais *Les Malentendants - asbl*. En effet, l'association veut clarifier le but de ses activités, à savoir favoriser le bien-être des personnes devenues malentendantes ou sourdes, principalement par l'enseignement de la lecture labiale.

L'association Passe-Muraille recrute des animateurs en situation de handicap. La personne recherchée doit être en situation de handicap sensoriel ou moteur, si possible qualifiée en animation, capable de communiquer avec un groupe. La personne engagée sera ultérieurement formée par l'association afin de répondre au mieux à leurs exigences.

Intéressé(e)s? Contactez Passe-Muraille: Rue du Marché 29, 7012 Jemappes – tél: 065/77.03.70., fax: 065/77.03.73. ou par e-mail: passe-muraille@passe-muraille.be

CFRP

Centre de Formation et de Réadaptation Professionnelle
CFRP Vieux Chemin d'Ath, 1 - 7548 TOURNAI



Des interfaces de communication vous accompagnent pendant et après la formation. Chez nous, vous apprenez à votre rythme.

ACCOMPAGNEMENT DANS VOTRE PROJET PROFESSIONNEL

FORMATIONS

-  Les métiers du Tertiaire
-  Les métiers de l'Industrie
-  Les métiers du Multimédia

Contact :

- www.cfrp.be
- Fax : 069 89 08 51
- colette.delrue@cfrp.be
- GSM : 0478 45 96 81
- ☎ 069 89 08 59

Chez nous, on signe !



Annonces Courrier



L'équipe d'animation «**SIGNES DE FOI**»
pour les personnes sourdes et malentendantes

invite les enfants sourds ou malentendants et leurs parents

à la **PREMIERE COMMUNION** à une rencontre le 11 octobre 2008 à 10 h. à la Sainte-Famille à Woluwe-Saint-Lambert.

à la **VEILLEE DE NOEL**, le mercredi 24 décembre 2008 en l'Eglise de la Sainte-Famille à Woluwe-Saint-Lambert (au moment de mettre sous presse, l'heure de la cérémonie n'est pas connue)

Pour rappel : Tous les deuxièmes dimanches du mois à 9.30h: EUCHARISTIE à la Sainte Famille à Woluwe-Saint-Lambert

Traduction en langue des signes assurée de toutes nos activités. Boucle magnétique pour personnes portant un appareil auditif

Pour toutes informations, contactez-nous.
signesdefoi@bxl.catho.be - Tél. et fax 02 772 71 08
http://www.sdf.catho.be - télétexte : 755



L'Escale
Service d'accompagnement
pour personnes sourdes et malentendantes



fête ses 15 ans !

A cette occasion, nous vous présentons :

« Entre deux »

Une pièce de théâtre bilingue (français-langue des signes),
créée dans le cadre d'une action de sensibilisation à la parentalité des personnes sourdes.

Le 21 novembre 2008 à 18h30
Le spectacle sera suivi d'un drink

Au Bouche-à-Oreille,
Rue Félix Hap 11
1040 Bruxelles

Infos : escale.info@gmail.com
Adresse : ave Léon Mahillon 38 à 1030 Bruxelles
Tél : 02/218 79 01
Fax : 02/735 32 20
Gsm : 0494/71 34 37

Prévente : 10€
Entrée : 12€
Numéro de compte : 068-2162723-38
En communication : 15 ans



Loterie Nationale
créateur de chances



Créanim

Carte Membre de la FFSB

FFSB

2008

Malentendant ou Sourd



Nom : **ADNET**
Prénom : **Thierry**

N° FXXXXX

Cette carte atteste officiellement de votre qualité de sourd ou de malentendant; elle fait foi auprès des autorités dans votre vie quotidienne pour justifier de vos particularités de communication.

Avec la Carte Membre, vous soutenez la défense des droits des sourds francophones (plus de sous-titrages à la TV, plus d'interventions du Fonds Bruxellois ou de l'A-WIPH, plus d'interprétation en langue des lignes, de nouveaux moyens de communication...).

Cette carte vous donne droit à:

- La location gratuite sur les livres, vidéos,... du CIDS
- [Nouveau] Pour les jeunes: accès aux

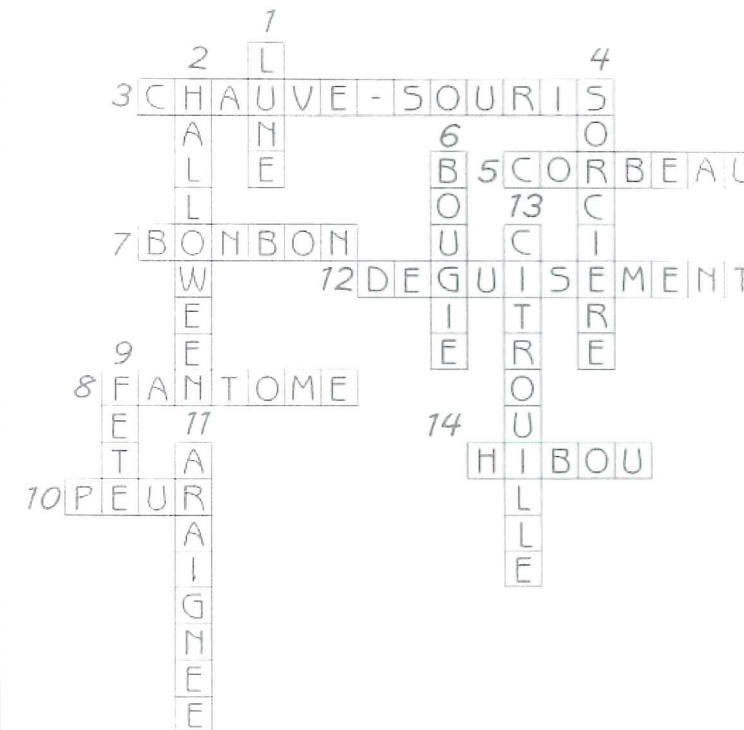
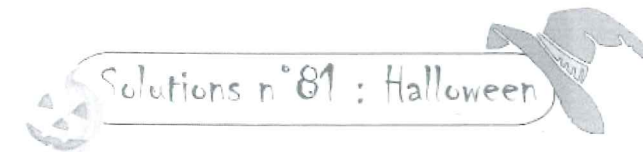
Chatiers/Echanges de sensorial Handicap cooperation

Vous pouvez demander le formulaire d'inscription à M. Thierry ADNET .

Fax: 02/644. 68. 44 - Courriel: animateur@ffsb.be

Sur notre site: www.ffsb.be/carte_membre.htm

Solution des mots croisés n°81



Pour soutenir la **FFSB**
FEDERATION FRANCOPHONE
DES SOURDS DE BELGIQUE

Vous bénéficierez de l'immunité fiscale pour tout don supérieur ou égal à 30 euros. Sans votre soutien, la FFSB sera dans l'impossibilité de continuer le combat mené depuis tant d'années.

Notre compte est: **310-0266448-75**
Merci de ne pas nous oublier

Qui veut gagner 25 000 euros?

Prix Clinique de Beloeil

Conditions et règlements sur www.prix-beloeil.be

Abonnez-vous à la Newsletter de la FFSB!

Il nous arrive de recevoir d'autres nouvelles mais après la parution de ce trimestriel. Si vous voulez les recevoir par e-mail, nous vous invitons à vous abonner à la Newsletter de la FFSB en introduisant l'adresse internet <http://www.ffsb.be>

DIVERS

Ouboutou sur les flots
19/09/2008 - 19.00

Une certaine différence
CRéAHM BXL
25/10/2008 - 20.00

Petit déjeuner Made in dignity
Oxfam
23/11/2008 - 9.00

Sign Me
CFLS-FFSB-Fevlado-Diversus
Maison des sourds de BXL
13/12/2008 - 15.00

Bateau BIOUEL Boot
Avenue du Port 23 Havenlaan - 1000 BXL
www.animationlangues.be
www.talenanimatie.be

Animation
LANGUES

TALen
Animatie

SPRACHEN
Animations



Organisé par le Centre d'Animation en Langues, asbl avec le soutien du Centre pour l'égalité des chances

SIGN ME

CFLS - FFSB - Fevlado - Diversus - Maison des Sourds de Bruxelles présentent:

- **Parcours de sensibilisation et d'échanges autour du thème de la surdité**
- **Initiation à la langue des signes francophone et néerlandophone**
- **Courts métrages, sketches,...**
- **Chuuut Party**

> Samedi 13/12/08 dès 15.00 - Gratuit

www.cfls.be - www.ffsb.be - www.fevlado.be